

BELGIQUE · BELGIË
P.P. - P.B.
LIEGE X
9/3306

SILVA

BELGICA

N° 2/2009

MARS-AVRIL/MAART-APRIL

Bimestriel/Tweemaandelijks

116^e année/116^e jaargang

DEPOT Liège X





Labels : un moyen de communication entre consommateurs et secteurs

Le certificat de Chaîne de Contrôle, délivré aux entreprises actives dans la chaîne du bois, connaît une forte hausse en Belgique. Certaines entreprises cherchent du bois certifié sur demande, mais beaucoup de grandes entreprises se sont déjà engagées à s'approvisionner uniquement en bois certifié.

La perception du secteur du bois et du papier par le grand public est parfois négative et est régulièrement accusé de ne pas travailler dans une logique « durable ». Le bois est pourtant la matière première durable par excellence. Le bois est renouvelable, il capture le CO₂ atmosphérique durant son processus de croissance, demande peu d'énergie pour sa transformation, peut être recyclé,... Le secteur peut réagir à cette pression de deux manières différentes. Il peut garantir qu'il n'y a pas de problème avec les forêts belges et européennes, desquelles il s'approvisionne essentiellement, et qu'il ne peut pas être tenu responsable de la mauvaise exploitation des forêts à l'étranger. Mais il peut également adopter une attitude proactive et prouver que le secteur du bois assume ses responsabilités. Cela par exemple, en informant le grand public que toutes les matières premières utilisées sont d'origine durable et ce, en faisant certifier les produits. La certification et les labels deviennent alors un moyen de communication entre le consommateur et le secteur.

Nous avons sondé plusieurs fédérations de la filière forêt-bois et du secteur de la distribution à propos de l'importance du bois et papier certifiés.

Fedemar
(Fédération belge des exploitants forestiers et des marchands de bois)



« Depuis quelques mois, le secteur de l'exploitation forestière subit une baisse importante de la demande et des prix des bois et ce pour toutes les essences et les types de produits.

Par contre, le secteur se voit aujourd'hui confronté à une demande grandissante en bois labellisés provenant de forêts gérées durablement. Cette demande n'est pas isolée aux frontières belges mais est également présente à l'exportation.

Cette augmentation de la demande en produits labellisés s'observe essentiellement chez les clients du secteur de la fabrication de panneaux à base de bois (OSB, MDF ...) et du secteur de la pâte à papier. Plusieurs scieries sont également demandeuses de produits labellisés.



« Cette demande n'est pas isolée aux frontières belges mais est également présente à l'exportation » (François De Meersman)

© J-M Clajot

La demande en produits labellisés est en constante augmentation : en 2008, par exemple, le nombre d'entreprises d'exploitation forestière certifiées PEFC a augmenté de près de 45 % par rapport à l'année précédente. Actuellement, 42 entreprises d'exploitation forestière sont certifiées PEFC.

L'évolution de la demande en bois, notamment vers une utilisation accrue en bois labellisés dans les marchés publics, nous fait penser que le secteur devra faire face à une demande croissante en bois labellisés provenant de forêts gérées durablement dans les années à venir.

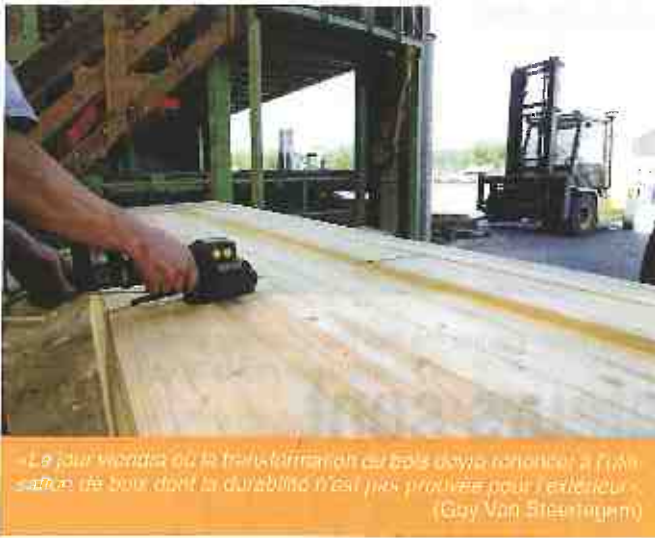
Cette augmentation de la demande en bois labellisés risque inévitablement d'engendrer des difficultés d'approvisionnement de ce type de bois en Belgique. »

(François De Meersman, Secrétaire général)

Fedustria
(Fédération belge de l'industrie textile, du bois et de l'ameublement)



« Fournir des produits durables à des prix compétitifs doit en effet être un atout pour toute la filière industrielle du bois. C'est pourquoi, nous souhaitons encourager tous les producteurs forestiers à franchir le pas du processus de certification. L'offre de bois provenant de forêts certifiées se situe encore à un niveau beaucoup trop faible dans notre pays. L'industrie devra de plus en plus devenir partie prenante pour le bois labellisé. Pour ce faire, nous nous approvisionnerons, cela va de soi, sur le marché européen voire international. La proximité de la matière première jouera cependant toujours un rôle important dans nos décisions d'achats.



© Jean-Michel Clajot

« Le jour viendra où la transformation du bois devra renoncer à l'utilisation de bois dont la durabilité n'est pas prouvée pour l'extérieur ». (Guy Van Steertegem)

C'est pourquoi, nous souhaitons souligner fortement l'importance d'une bonne disponibilité du bois provenant de forêts certifiées. Le jour viendra où la transformation du bois devra renoncer à l'utilisation de bois dont la durabilité n'est pas prouvée pour l'extérieur. Et peut-être que, plus vite que prévu, une sorte de « décote » sera d'application, en fonction de laquelle le prix du bois non certifié sera baissé et les « prix du marché » ne seront valables que pour le bois provenant de forêts certifiées ? »

(Guy Van Steertegem, Directeur général adjoint)

Cobelpa

(Association des fabricants de pâtes, papiers et cartons de Belgique)



« Le secteur papier est en faveur de la certification forestière. L'an dernier, à l'initiative du Paper Chain Forum, nous avons signé une charte environnementale dans laquelle nous soutenons et encourageons le développement et l'extension de la certification forestière. Nous avons aussi mis en place un groupe de travail en ce sens. Donc pas de blabla, mais des faits !

Le marché du papier labellisé est en progression. Tout le monde utilise le papier. L'idée que le papier détruit la forêt existe malheureusement encore et les grandes entreprises qui achètent du papier veulent une image verte et optent pour le papier labellisé. C'est surtout dans le secteur graphique que nous voyons l'augmentation de la demande, pas vraiment dans le secteur des emballages. Ce dernier utilise surtout du vieux papier et est moins confronté à un problème d'image. Mais dans le secteur graphique, et là nous pensons surtout à l'impression des brochures et des cahiers, le logo PEFC est très important. Pour nous, la certification est une bonne idée. En fait, c'est



© Siema - Fofolia.com

« C'est la façon du producteur d'implémenter ses connaissances sur le marché papier et son impact environnemental ». (Firmin François)

le devoir du producteur d'informer le consommateur sur sa matière première et son impact environnemental. C'est un devoir d'éthique. Je suis persuadé que la certification continuera à se développer dans notre secteur. Mais à l'avenir il est très important de garantir un approvisionnement suffisant en fibres de bois labellisé. Notre grande crainte est que la demande en papier labellisé augmente trop vite et que les fabricants belges ne puissent plus suivre en raison du manque d'approvisionnement en bois certifié. »

(Firmin François, Directeur général)

Dans les magasins de bricolage et de distribution, le client trouve de plus en plus de produits labellisés PEFC. Les gammes labellisées concernent différentes essences de bois et sous diverses formes (massif, MDF, OSB, aggloméré,...). Ces produits se retrouvent à travers de nombreuses catégories d'articles, comme le parquet, les panneaux de bois, les balançoires, les abris ou encore le bois de jardin avec ses écrans, ses dalles et ses planches de terrasse...

Brico BRICO

« Soucieux de l'environnement, Brico souhaite assurer l'avenir de toutes les forêts du monde en proposant à ses clients de plus en plus de produits en bois labellisés, issus de forêts à gestion durable tant sur le plan environnemental et économique que social. A l'origine, notre démarche était idéologique, mais elle est aujourd'hui renforcée par la demande croissante des consommateurs qui se sentent de plus en plus impliqués dans le respect de l'environnement. »

(Alexandre Richelle, Category Manager)

Colruyt colruytgroup

« La raison pour laquelle le Groupe Colruyt (Colruyt - Collishop - Dreamland) privilégie le plus possible les produits en bois labellisés est surtout la conscientisation de nos choix sur l'environnement. Entreprendre durablement est très important pour le groupe. Nous remarquons aussi que le consommateur est de plus en plus sensibilisé à l'environnement dans ses achats. A court terme, nous aimerions élargir notre gamme PEFC (aujourd'hui des abris de jardins et balançoires) à des bacs à fleurs, des poulaillers et des piscines ».

(Andy Gobert, Marketing)

Gamma gamma

« Gamma veut fournir une participation active dans la communication concernant l'offre de bois labellisé. D'un point de vue Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), nous avons repris cet aspect dans notre vision. Jusqu'à présent nous n'avons que des abris de jardins labellisés PEFC dans notre gamme, mais peut-être y a-t-il plus de produits de bois certifiés, mais nous ne sommes pas assez tenus au courant par nos fournisseurs. De toute manière, nous allons travailler autour de cette conscientisation avec nos fournisseurs. »

(Nand Dilliën, Chef Marketing & Communication)

Hubo Hubo

« Hubo s'engage à vendre des produits PEFC pour des raisons commerciales, mais aussi dans un esprit « vert ». Nous aimerions élargir notre offre, mais ça dépend aussi de la demande du marché. Nous sommes en train d'inciter nos fournisseurs à nous fournir de plus en plus de produits certifiés PEFC. En ce qui concerne la communication : dès que nous aurons une offre plus large, nous l'axerons davantage autour des produits labellisés dans nos points de vente ».

(Isabelle De Ro, Projectmanager)